



**RÉGION ACADÉMIQUE
MAYOTTE**

Liberté
Égalité
Fraternité

**DIVISION DES EXAMENS
ET CONCOURS**
Bureau des concours

Mamoudzou, le 05 juin 2023

Arrêté complémentaire n° *057*.... du 05 juin
2023 de l'arrêté n°059 du 02 mai 2023 portant
composition du jury du concours unique d'infirmier
session 2023

**Le Recteur de la Région académique
Recteur de l'académie de Mayotte**

- Vu** le code de l'éducation nationale, notamment ses articles L.921-3 et R.262-1 à R.262-2 ;
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant disposition statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 5 octobre 2005 portant délégation de pouvoir du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;
Vu la loi organique n°2010-1486 du 7 décembre 2010 relative au département de Mayotte ;
Vu le décret n°2012-762 du 9 mai 2012 portant disposition statutaires communes aux corps d'infirmier de catégorie A des administrations de l'Etat ;
Vu Arrêté du 6 février 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
Vu l'arrêté du 23 mars 2023 fixant au titre de l'année 2023 le nombre et la répartition des postes offerts aux concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret du 22 décembre 2022 portant nomination du M. Jacques MIKULOVIC, professeur des universités classe exceptionnelle, en qualité de recteur de la région académique de Mayotte, recteur de l'académie de Mayotte.

ARRETE

Article 1 : le jury du concours unique d'infirmier pour la session 2023 est composé conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : Calendrier des épreuves :

- Les épreuves d'admission auront lieu **le vendredi 16 juin 2023** ;
- Le jury d'admission se réunira le **vendredi 16 juin 2023** ;

Article 3 : Le Secrétaire général du Rectorat de Mayotte est chargé de l'exécution du présent arrêté.



COMPOSITION DU JURY DU CONCOURS UNIQUE D'INFIRMIER – SESSION 2023

Président :

Sébastien BERNARD

Directeur du pôle des ressources humaines et formation

Membres du jury :

Gérard JAVAUDIN

Médecin Conseiller Technique auprès du Recteur de Mayotte

Fabienne MAZEAU

Infirmière Conseillère Technique auprès du Recteur de Mayotte

Halima BOINA

Infirmière au CHM

Membre complémentaire du jury :

Aïssatou M'ROIVILI

Infirmière CHM